

Fonds d'assistance volontaire de la CBI Formulaire de demande

Le Fonds d'assistance volontaire de la CBI a été créé par la Résolution 2016-6. Son objectif est de faciliter la participation des gouvernements contractants aux ressources limitées aux travaux de la Commission.

Les gouvernements contractants peuvent demander des fonds pour financer leur pleine participation aux réunions et activités de la CBI, y compris les activités de renforcement des capacités, la recherche scientifique et les activités de conservation et de bien-être.

Comme la réunion spéciale de la Commission prévue en septembre 2021 se déroulera en ligne, un financement est disponible pour couvrir les frais d'accès aux installations nécessaires pour participer pleinement en ligne (par exemple, l'accès à un hôtel/centre d'affaires avec une connexion Internet stable ou, au besoin, les frais d'hôtel pour les réunions de nuit).

Éligibilité

Veillez noter que les demandes à ce fonds sont ouvertes uniquement aux représentants des gouvernements contractants des groupes de capacité de paiement 1 et 2 de la CBI. Les gouvernements contractants **doivent être à jour de leurs contributions** et ne doivent pas être des États membres de l'Union européenne ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Versement des fonds

Les délégués seront informés au plus tard le 13 août 2021 de l'octroi ou non de fonds du Fonds d'assistance volontaire.

Les personnes dont la demande de financement aura été acceptée seront remboursées à terme échu des dépenses encourues sur présentation des documents financiers appropriés requis en vertu de la résolution.

Détails relatifs au demandeur

Nom et fonction :	
Coordonnées :	
Gouvernement contractant :	

Activité à financer

Confirmation qu'il s'agit de la participation à la réunion spéciale virtuelle qui se tiendra du 8 au 10 septembre 2021 :

--

Veuillez indiquer le nombre total de délégués du gouvernement contractant :

--

Veillez décrire ci-dessous votre expérience, vos qualifications et votre contribution attendue à l'événement¹ :

Détails de la demande :

Poste	Unités	Coût par unité	Total

£

-
- ¹ La résolution 2016-1 définit la participation comme suit : « faire avancer les travaux de la Commission en tant que responsable de la CBI ou de ses organes subsidiaires ; en tant que membre du Bureau ; en tant que membre d'un groupe de travail ou d'un organe subsidiaire de la CBI ; en tant qu'intervenant ou en tant que rapporteur de l'un de ces organes ; en participant à une activité de la CBI à des fins de formation et de renforcement des capacités au profit du gouvernement contractant.

Déclaration d'intérêt (c'est-à-dire tout financement ou soutien reçu d'une autre source) :

Déclaration (à signer par le Commissaire du gouvernement contractant)

Je, soussigné(e), déclare avoir établi que le montant des dépenses estimé à la section 3 ci-dessus est exact.

Signature

Commissaire pour

Date.....